

Mariage des étrangers

OBJECTIFS

- Connaître les trois lois de 2006 ayant incidence sur le mariage des étrangers
- Reprendre les règles fondamentales inchangées : actes d'état civil, règles de publication des bans à l'étranger, transcription, lutte contre les mariages de complaisance
- Connaître les effets possibles du mariage après la loi Hortefeux de 2007

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Etude commentée des textes juridiques appuyée par la présentation de cas précis
- Participation des stagiaires (exposé des problèmes rencontrés ou potentiels dans leur profession)
- Réponses concrètes et réflexion sur les pratiques à adopter

PUBLIC

- Services d'état civil
- Préfectures
- Toute personne du secteur social en relation avec le public étranger

DATES :
29 JANVIER 2010

DURÉE : 1 jour

TARIF : 565 euros HT

PROGRAMME

Rappels historiques

Les conditions classiques relatives au mariage

- Domicile
- Identité
- Bans
- Etat civil

L'audition préalable

- Analyse de la circulaire
- Analyse des pratiques des participants

La saisine du parquet sur la base du code civil

- Forme
- Délais

La saisine pénale du parquet

- Analyse de l'article 40 du Code de procédure pénale

Les règles d'opposition

Le déroulement du mariage

Règles particulières relatives aux mariages célébrés à l'étranger

- Transcription
- Audition

Les effets du mariage

- Dans le cadre du regroupement familial
- Dans le cadre de la délivrance de la carte de résident
- Dans le cadre de la nationalité